COMMUNE DE TILLÉ
(OISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME

DÉCOUPAGE EN ZONES
Ech : 1/5 000e

2

Vu pour être annexé à la délibération en date du :	Prescrit le : Arrêté le : Approuvé le : Modifié le :

Conception Réalisation

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
Direction de l'Aménagement - Urbanisme
48 rue Desgroux - BP 60510
60005 BEAUVAIS Cedex

Source : Direction Générale des Impots - Cadastre - Droits réservés - Reproduction interdite - Mise à jour : 22/11/2012

LÉGENDE

Limite de zone et de secteur

- **UA** : zone centrale d'origine villageoise
- **UB** : zone de type organique
- **UC** : zone de type pavillonnaire
- **UD** : zone des hameaux
- **UE** : zone d'activité économique
- **UL** : zone aéroportuaire de Beauvais-Tillé
- **AUh** : zone naturelle non équipée destinée à recevoir de l'habitat
- **AUe Ecoparc** : zone naturelle non équipée destinée à recevoir des activités économiques dans le cadre de la réalisation de l'écoparc
- **N** : zone naturelle protégée, comprenant un secteur Na destiné à recevoir des équipements sportifs
- **A** : zone agricole

Espace Boisé Classé

Emplacement Réservé (ER)

Liaison piétons / vélos

Élément paysager à classer au titre de l'article L-123-1-7 du Code de l'Urbanisme

Bande d'inconstructibilité (largeur 30m)